

# RAPPORT D'ACTIVITE 2023

EDITION JANVIER 2024



# Sommaire

Cet ouvrage a été coordonné par Isolde Devalière et Lise-Marie Dambrine (ADEME), rédigé par Jennifer Daude (Énergies Demain) et mis en page par Lucie Bonnet (ADEME).



Édito



Le fonctionnement et la  
gouvernance de l'ONPE

p.1



**Mission 1**

Observer le phénomène de  
précarité énergétique, et les  
politiques publiques  
associées

p.5



**Mission 2**

Contribuer à animer le  
débat de la précarité  
énergétique

p.16



**Mission 3**

Valoriser et diffuser les  
travaux autour de la  
précarité énergétique

p.21



**Annexes**

Panorama des travaux  
de l'ONPE depuis  
septembre 2019

p.26

# Edito

Le 18 septembre 2023, le Gouvernement présentait le **Pacte des Solidarités** aux acteurs locaux de la lutte contre la précarité. L'axe 4 de cette convention nationale vise à **“construire une transition écologique solidaire”** à travers le soutien et la mise en œuvre de plusieurs actions dont la prévention des dépenses contraintes en matière d'eau et d'énergie, le recours au chèque énergie optimisé et un déploiement des plateformes de mobilité sur l'ensemble du territoire. Ces mesures sont nécessaires au regard des signaux inquiétants qui sont restitués sous forme de graphiques et de tableaux dans le tableau de bord de 2023.

C'est pourquoi la Direction Interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté (DIPLP) a souhaité faire de **Geodip, l'outil de référence de la géolocalisation de la précarité énergétique** de tous les territoires, afin de les outiller pour faciliter la détection des zones de précarité énergétique à toutes les échelles territoriales, et notamment à la maille infracommunale.

Par ailleurs, l'Observatoire National de la Précarité Énergétique a été plusieurs fois consulté en 2023 dans le cadre de commissions d'enquête, de missions d'informations, de proposition de lois, réaffirmant le rôle majeur qu'il remplit dans l'analyse du phénomène en France.

Cette expertise s'est renforcée avec l'arrivée de Sylvain Wasserman à la tête de l'Ademe et de l'ONPE. Très attaché aux principes fondateurs de l'Observatoire national de la précarité énergétique, il défend également la force d'un réseau qui s'est étoffé lors de cette **4e Convention de partenariat** (2022 – 2025) au travers de nombreuses réunions et rencontres qui permettent d'une part de tisser des liens pérennes entre ses membres et d'autre part d'**orienter les pouvoirs publics dans la mise en œuvre de dispositifs adaptés.**

L'année 2024 démarre avec la création d'un nouveau groupe de travail qui souhaite investiguer les conséquences des vagues de chaleur sur les conditions d'habitat des ménages pauvres et modestes et avec une **programmation** de nombreuses publications très attendues.

Elle s'achèvera à Lyon les **4 et 5 décembre 2024**, lors du prochain colloque de l'ONPE qui va **mettre en exergue les logiques territoriales en matière de prévention de la précarité énergétique.** Cette rencontre nationale devrait nous aider à mieux appréhender l'évolution d'un phénomène multiforme et à unir nos forces pour en infléchir les tendances.

Voici un vœu pour l'année 2024, parmi d'autres. Et d'abord celui d'une bonne santé, gage de nouvelles dynamiques.

*Isolde Devalière, Cheffe de projet Précarité énergétique à l'ADEME*



# FONCTIONNEMENT ET GOUVERNANCE DE L'ONPE

# PILOTAGE DE L'OBSERVATOIRE



## LA GENÈSE

L'Observatoire National de la Précarité Énergétique **est un outil d'observation et un instrument d'analyse des politiques publiques** de lutte contre la précarité énergétique au service des acteurs nationaux et territoriaux. **Il a été créé le 1er mars 2011** dans le cadre de la loi du 12 juillet 2010, dite Grenelle 2, simultanément à l'officialisation de la définition du phénomène.

L'objectif de cet outil d'observation et d'analyse des politiques de lutte contre la précarité énergétique est de disposer d'une **connaissance fiable et partagée du phénomène en France**, dans le secteur de **l'habitat en priorité**, et de la **mobilité**.

Aussi, la mise en commun et en perspective des informations existantes constitue l'axe prioritaire de l'Observatoire. Le recueil et le recoupement de données significatives doivent permettre une meilleure connaissance du phénomène et un suivi des aides à destination des ménages en situation de précarité énergétique.



## LA GOUVERNANCE

Depuis sa création, le fonctionnement de l'Observatoire est encadré par une **convention de partenariat** triennale qui lie les partenaires financiers (2012 - 2015, 2016 - 2019, 2019 - 2022) et une charte d'engagement qui lie l'ensemble des partenaires dans le projet commun de l'Observatoire.

## LA PRÉSIDENTENCE

La Présidence de l'Observatoire est assurée par le Président de l'ADEME. Sylvain Waserman a remplacé Boris Ravignon; il a présidé le Comité des partenaires le 27 septembre 2023.

## LE COMITÉ STRATÉGIQUE

Le comité stratégique définit les orientations stratégiques, valide le programme de travail et le budget, veille au respect des engagements et conventions, valide l'entrée ou l'exclusion des membres.

Sur la 4ème convention, il est composé de 11 partenaires, également parties prenantes du comité des partenaires.

*Retrouvez l'ensemble des partenaires ainsi que le panorama des travaux de l'ONPE en annexe*

# LES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES (GT)

Les **partenaires sont parties prenantes des groupes de travail thématiques**. Chacun est invité à participer à la rédaction des cahiers des charges, au choix des prestataires, au suivi des travaux et à la valorisation sur ses propres canaux de diffusion.

Les partenaires élaborent également des propositions d'études à mener, des notes, avis et recommandations.

**Un tiers des partenaires a été renouvelé** cette année et a reçu le « kit du nouvel arrivant » ainsi qu'une invitation au **webinaire d'accueil** en 2023.



## GT DONNÉES

*Isolde Devalière (ADEME), Christophe Meilhac, Jean-Philippe Rathle (SDES)*

Ce GT vise à mener à bien le suivi du phénomène en France et en Europe et mesurer l'impact des dispositifs nationaux à travers leurs évolutions dans le temps et sur le territoire national.



## GT MÉNAGE

*Isolde Devalière (ADEME) et Florence Bui (EDF)*

Ce GT vise à mener des enquêtes auprès des ménages et des professionnels afin d'éclairer le phénomène de la précarité énergétique par une approche sociologique.



## GT DIAGNOSTIC TERRITORIAL

*Pierre Taillant (ADEME)*

Ce GT vise à assurer la diffusion d'un outil de cartographie de la précarité (habitat/ logement) à destination des collectivités territoriales et des acteurs locaux.



## GT COPROPRIÉTÉS

*Pierre Deroubaix (ADEME), Sylvaine Le Garrec (consultante)*

Ce GT vise à identifier les modalités pour faciliter la « mise en mouvement » de petites copropriétés fragiles en faveur leur rénovation, de la transition écologique et de la lutte contre la précarité énergétique.



## GT COMMUNICATION

*Isolde Devalière et Lucie Bonnet (ADEME)*

Ce GT vise à lancer des opérations de communication de l'ONPE et à valoriser ses productions.

De nombreux événements, en marge de ces GT, visent également à favoriser les débats et les échanges informels entre les partenaires.

# LE SECRETARIAT DE L'ÉQUIPE ONPE 2022



Le secrétariat de l'ONPE est assuré par Isolde Devalière, cheffe de projet Précarité Énergétique de l'ADEME, et l'équipe projet de l'ADEME. Valérie Quiniou, directrice exécutive à la Direction de la Recherche et de la Prospective (DEPR) à l'ADEME a cédé sa place à **Patrick Jolivet**, directeur des études socio-économiques à la DEPR en 2023.

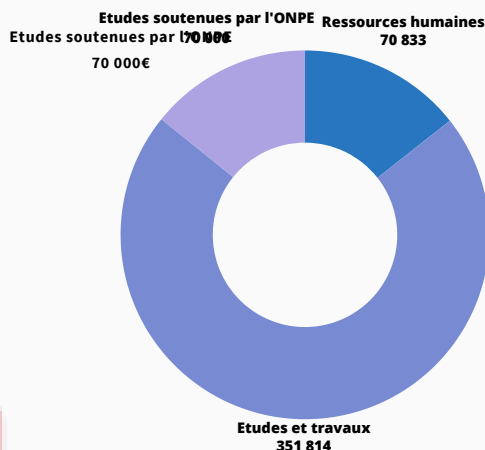
Par ailleurs, l'équipe-projet de l'ONPE s'est étoffée. **Lise-Marie Dambrine** a rejoint l'équipe pour 3 ans, en tant que chargée de mission précarité énergétique à la suite de Maud Trutta. Lucie Bonnet l'avait déjà rejoint en qualité de chargée de communication en novembre 2022.

Le secrétariat a pour **missions** de proposer et valider les cahiers des charges, lancer les appels d'offres, sélectionner les prestataires et s'assurer de la bonne exécution de leurs livrables, préparer les réunions de travail, produire les comptes rendus, suivre l'avancée des livrables et des actions de communication, rapporter ces travaux auprès du Comité Stratégique et du Comité des Partenaires, piloter le rapport annuel, assurer l'organisation et l'animation du colloque national, assurer le suivi et la gestion budgétaire ainsi que le calendrier des travaux.

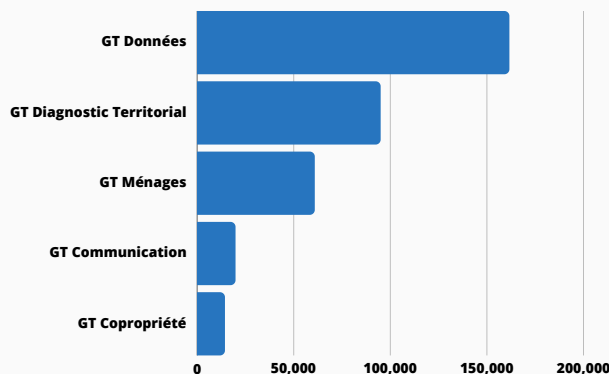
## LE BUDGET

Les ressources de la 4e convention partenariale de l'ONPE (2022-2025) s'élèvent à **1 040 605 €** (+12 % d'augmentation par rapport au budget de la 3e convention).

Au 5/12/2023, 359 148 € ont été dépensés, soit **52.32 % du budget triennal**.



Budget de l'ONPE en k€ en 2023



Répartition des financements par GT(en k€)



## MISSION 1

# OBSERVER LE PHÉNOMÈNE DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LES POLITIQUES PUBLIQUES ASSOCIÉES

*L'ONPE a pour objectif principal la mise en commun et le traitement des informations existantes sur la précarité énergétique. Il cherche à mettre en perspective et à produire des données fiables, cohérentes et comparables aussi bien sur le phénomène de la précarité énergétique que sur les dispositifs et les aides financières qui visent à le prévenir et à en limiter l'ampleur.*



# GT DONNÉES : LE TABLEAU DE BORD DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



## LES VISÉES DU TABLEAU DE BORD

Le **tableau de bord**, édité semestriellement par l'ONPE (les 22 mars et 30 novembre 2023), synthétise les principales données existantes qui traitent du phénomène de précarité énergétique sous tous les angles. Il est coordonné par Isolde DEVALIERE en lien avec plusieurs prestataires dont Énergies Demain pour l'analyse de données et Orignal pour sa nouvelle maquette.

Le tableau de bord vise quatre objectifs :

- **Quantifier et qualifier** la précarité énergétique en France
- **Comprendre les facteurs et impacts** de la précarité énergétique des ménages
- **Suivre les dispositifs financiers nationaux** de lutte contre la précarité énergétique
- Donner un aperçu du **phénomène en Europe et comparer les indicateurs de précarité énergétique en France avec des pays européens**

Les données présentées dans le tableau de bord sont les données disponibles les plus récentes à la date de publication du document.

Les chiffres clés sont édités à chaque version du tableau de bord.



**26%**  
des Français déclarent avoir souffert du froid au cours de l'hiver 2022-2023, pendant au moins 24 heures.

42% d'entre eux déclarent que **la raison est financière.**<sup>(1)</sup>



**55%**  
des Français déclarent avoir souffert d'un excès de chaleur en été (-4 points).<sup>(1)</sup>



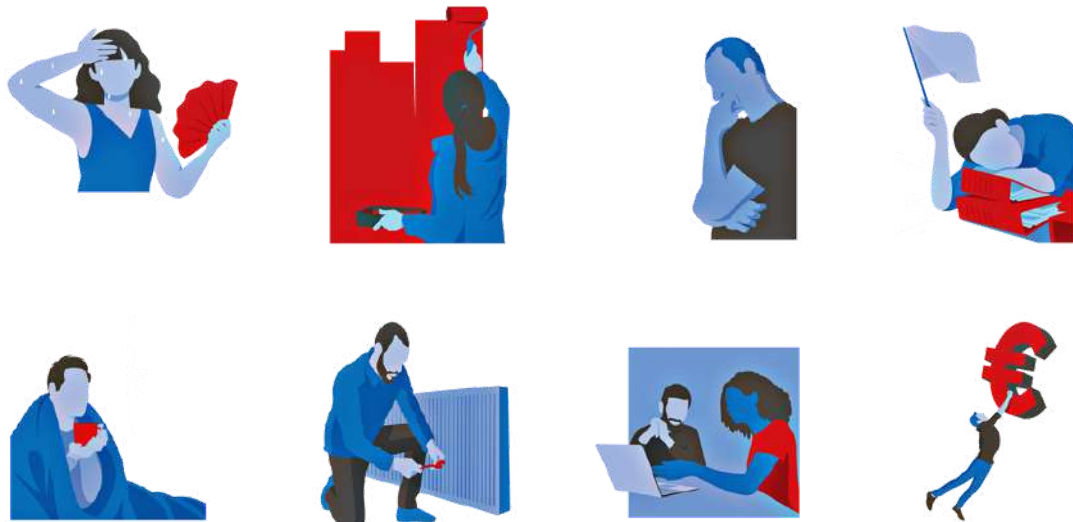
**79%**  
des Français déclarent avoir restreint le chauffage chez eux pour ne pas avoir de factures trop élevées (+10 points).<sup>(1)</sup>

## QUELLES SONT LES NOUVEAUTÉS 2023 ?

La dernière version du tableau de bord a évolué pour intégrer de nouvelles données et illustrations :

- La proportion de ménages ressentant **un excès de chaleur** dans leur logement, et leur recoupement avec les ménages ayant souffert du froid en hiver
- Le **récapitulatif des réponses gouvernementales** à la crise énergétique
- Le **zoom sur le Pacte des Solidarités du Gouvernement (2023-2027)**
- La répartition des **chèques énergie** distribués par montant unitaire
- Le zoom sur les bénéfices de la rénovation énergétique en matière de dépenses de santé
- La **répartition départementale des ménages** aidés par MaPrimeRénov' Sérénité (propriétaires occupants et propriétaires bailleurs)

Par ailleurs, la charte graphique et la mise en page du document ont été totalement renouvelées, **grâce à la collaboration de l'agence de communication Orignal.**



## GT DONNÉES : LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DES TABLEAUX DE BORD 2022 ET 2023

Cette année, les indicateurs du tableau de bord **mettent en évidence les difficultés des ménages à se chauffer** en raison de la hausse des prix de l'énergie :

**66** *Au cours de l'hiver 2022-2023, 79 % des Français sondés déclarent avoir réduit le chauffage chez eux pour ne pas avoir de factures trop élevées ; ils étaient 69 % en 2022. Le nombre de Français qui déclarent avoir souffert du froid augmente : ils sont 26% à avoir souffert du froid, soit 4 points de plus par rapport à l'hiver précédent (2021-2022).*

Dans 42 % des cas, les personnes qui ont souffert du froid l'expliquent par la nécessité de limiter le chauffage pour des raisons financières. Ce motif est en **augmentation de 5 points par rapport à 2022**. Les autres raisons explicatives de l'inconfort sont la mauvaise isolation du logement (34 % en 2022, - 1 point), la participation volontaire aux mesures de sobriété (24 %, motif intégré dans le questionnaire en 2023), et la rigueur de l'hiver (21 %, - 7 points).

Si de plus en plus de ménages souffrent du froid en hiver, ils sont également nombreux à **souffrir de la chaleur en été dans leur logement**. 55% des foyers interrogés déclarent avoir souffert d'un excès de chaleur en 2023 dans leur logement pendant au moins 24 heures. **Ce taux pourrait s'accroître dans un contexte de dérèglement climatique.**

Parmi les ménages qui souffrent d'inconfort en hiver, 3 sur 4 pâtissent d'un excès de chaleur dans leur logement l'été, soulignant l'importance de l'isolation des logements pour traiter le phénomène d'inconfort. C'est une des thématiques que l'ONPE va explorer en 2024.

# GT DONNÉES : LES AIDES FINANCIÈRES POUR PRÉVENIR ET TRAITER LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



Pour doter les acteurs de terrain d'une connaissance actualisée des dispositifs d'aides financières liée à la précarité énergétique, l'ONPE publie un descriptif détaillé et synthétique des aides existantes selon les statuts d'occupation des bénéficiaires. Avec l'appui de son prestataire, l'ADEME coordonne le travail de recensement et d'actualisation des critères d'éligibilité, et pour certaines fiches, le RAPPEL a décrit le parcours de mise en œuvre de l'aide ou la boîte à outils.

## En 2023, 26 fiches constituent le corpus étudié, dont certaines traitent du règlement des factures d'énergie :

- Chèque Energie du Ministère de la Transition écologique et le Ministère de la Cohésion des territoires
- Fonds de solidarité logement (FSL)
- Aides au paiement des dettes énergétiques (CAF, MSA et caisses de retraite)
- Aides financières à l'énergie des centres communaux et intercommunaux d'actions sociales (CCAS/CIAS)
- Aides financières à l'énergie distribuées par les associations caritatives
- Fonds Energie Action Logement



## Pour financer les travaux de rénovation des logements :

- Service public de la rénovation de l'habitat France Rénov'
- Service intégré de tiers financement
- MaPrimeRénov'
- MaPrimeRénov' Copropriété
- MaPrimeRénov' Sérénité
- Aide à l'auto-réhabilitation accompagnée (ARA)
- Aide aux travaux dans le cadre de Loc'Avantages
- Primes et coups de Pouce (dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie – CEE)
- Prêt avance rénovation
- Eco Prêt à Taux Zéro (Eco-PTZ)
- Prêts des énergéticiens
- Fonds social d'Aide aux Travaux de Maîtrise de l'Énergie (FSATME)
- Aide aux travaux des caisses de retraite et complémentaires retraite
- Prêt à l'amélioration de l'habitat de CAF et MSA
- Prêt ménager et mobilier de la CAF et MSA
- Dispositifs de soutien à la réalisation de travaux du réseau Proquivis
- Programme Toits d'Abord de la Fondation Abbé Pierre
- Exonération de la taxe foncière sur la base de dépenses liées à l'installation d'équipements en faveur d'économies d'énergie
- Déduction des dépenses d'amélioration et d'entretien de l'habitat des revenus fonciers

Ces fiches sont actualisées au fil des évolutions réglementaires.

Le tableau récapitulatif des règles de cumul des aides est régulièrement mis à jour.

# GT DONNÉES : L'EXPLOITATION DE L'ENQUÊTE NATIONALE LOGEMENT (ENL, INSEE)



Une analyse des précédentes enquêtes nationales logement est actuellement réalisée par Jean-Claude DRIANT, professeur émérite. Elle vise à **approfondir et comparer les caractéristiques socio-économiques des ménages** en précarité énergétique et leurs logements, et à apprécier les évolutions.

En attendant la mise à disposition des données complètes (notamment les niveaux de revenus des ménages), **l'étude a mis à jour les résultats statistiques de la précarité énergétique** à partir de l'exploitation des ENL 2006 et 2013, à savoir :

- Les ménages modestes (relevant des trois premiers déciles de niveau de vie) dont le taux d'effort énergétique dépasse 8% (TEE\_3D\_8%)
- Les ménages modestes déclarant avoir ressenti le froid chez eux du fait de la qualité de leur logement, d'une coupure ou pour une raison financière (FROID\_3D)
- Les ménages modestes ayant des bas revenus et des dépenses élevées (BRDE) rapporté à la surface des logements (BRDE\_m<sup>2</sup>)
- Les ménages modestes ayant des bas revenus et des dépenses élevées (BRDE) rapporté au nombre d'unités de consommation des ménages (BRDE\_UC)
- "L'enveloppe", à savoir l'ensemble des ménages concernés par au moins l'un des indicateurs précédents
- "Le noyau", à savoir tous les ménages ayant ressenti le froid et concernés par l'un des trois indicateurs d'ordre financier

## Comparaison des 4 indicateurs et leur évolution :

		2006	2013	Evolution 2006-2013
TEE_3D_8%	Nb de ménages	2 906 000	3 794 000	30,6%
	Part de l'ensemble de ménages	11,3%	13,9%	
FROID_3D	Nb de ménages	1 419 000	1 543 000	8,7%
	Part de l'ensemble de ménages	5,5%	5,7%	
BRDE_UC	Nb de ménages	1 732 000	2 018 000	16,5%
	Part de l'ensemble de ménages	6,7%	7,4%	
BRDE_m <sup>2</sup>	Nb de ménages	2 056 000	2 779 000	35,2%
	Part de l'ensemble de ménages	8,0%	10,2%	
Enveloppe	Nb de ménages	4 408 000	5 273 000	+20%
Noyau	Nb de ménages	693 000	1 005 000	+ 45%

# GT MÉNAGES : ENQUÊTE SOCIOLOGIQUE ET ERGONOMIQUE, UNE DOUBLE APPROCHE AU SERVICE DE L'ANALYSE ET DE L'OPTIMISATION DES MODES D'INSTRUCTION DES DOSSIERS VISANT À PRÉVENIR LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



## La genèse de l'étude

L'étude longitudinale auprès de 30 ménages en situation de précarité énergétique a produit des données éclairant le parcours de ces ménages. Cette étude a mis en évidence le rôle essentiel de l'accompagnement pour les ménages précaires, tout en soulignant ses limites. Il apparaît notamment que **l'instruction de certains dossiers d'accompagnement à la réalisation de travaux de rénovation est longue et difficile, décourageant les ménages et faisant obstacle à la sortie de la précarité énergétique** alors même que les structures d'accompagnement s'efforcent de porter au mieux ces dossiers.

Compte tenu de ces éléments, le GT Ménages de l'ONPE souhaite **comprendre la manière dont circulent et sont instruits les dossiers** relatifs au traitement de la précarité énergétique, et plus particulièrement les dossiers de demande de financement des travaux de rénovation concernant le logement des ménages précaires. Il s'agit d'appréhender de manière fine la trajectoire des dossiers au sein des organisations et **d'identifier ce qui contribue à un traitement optimal ou a contrario à un allongement des délais d'instruction** pour pouvoir proposer des pistes d'amélioration qui fluidifieront et sécuriseront le (ou les) processus de traitement.

**L'étude propose de mobiliser un regard croisé ergonomie/sociologie pour une approche complète des différents processus d'instruction des dossiers :**

**L'approche ergonomique s'appuie sur la connaissance de l'activité réellement mise en œuvre.** Il s'agit d'analyser l'activité relative au traitement d'un dossier pour chacun des acteurs du traitement, ainsi que l'intégration de cette activité dans l'activité plus globale de l'instructeur (activité propre au traitement des dossiers quand il a plusieurs dossiers en attente d'instruction et de façon plus générale activité propre à ses différentes missions, en abordant par exemple la question des critères de priorisation des tâches pour l'instructeur interrogé).

# GT MÉNAGES : ENQUÊTE SOCIOLOGIQUE ET ERGONOMIQUE, UNE DOUBLE APPROCHE AU SERVICE DE L'ANALYSE ET DE L'OPTIMISATION DES MODES D'INSTRUCTION DES DOSSIERS VISANT À PRÉVENIR LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



2

L'approche sociologique consiste à analyser l'activité de traitement des dossiers dans le contexte organisationnel du traitement des dossiers au sein des différentes structures concernées, au regard des attentes institutionnelles et de la situation des bénéficiaires.

## | La mission

Le pilotage est assuré par Isolde DEVALIERE (ADEME) et Florence BUI (EDF) dans le cadre du GT Ménages. L'étude a été confiée à un groupement constitué d'une ergonome d'ERSYA et d'une sociologue du Centre d'Expertise et de Transfert de l'Université de Tours (CETU ETICS). Le calendrier de l'étude s'étale d'avril 2023 à mars 2024.

La prestation proposée se décline en quatre phases :

- Une phase destinée à **contextualiser la problématique** de traitement des dossiers de demande de financement, à sélectionner les dossiers à étudier et plus généralement à préparer les recueils auprès des acteurs terrain,
- Une première série de **recueils de terrain**, qui permet après analyse à réorienter au besoin la stratégie d'enquête,
- Une seconde série de recueils de terrain, construite sur la base de ce premier bilan, qui permet d'**approfondir certains constats** et/ou à prolonger l'analyse à partir d'entretiens auprès de profils d'interviewés identifiés comme pertinents dans la phase précédente,
- Une dernière phase dédiée à l'**élaboration du rapport final** et à la **restitution** lors d'un forum réunissant l'ensemble des parties prenantes.

# GT COPRO : ÉTUDE « METTRE EN MOUVEMENT LES PETITES COPROPRIÉTÉS »



Le GT Copro, **lancé en 2022**, est piloté par Pierre DEROUBAIX (ADEME), assisté de Sylvaine LE GARREC (consultante indépendante).

Le GT Copro coordonne **depuis janvier 2023** la réalisation de l'étude « **Mettre en mouvement les petites copropriétés pour la rénovation et la transition écologique : état des lieux et préconisations** » réalisée par un consortium composé de *OPTEOS, Sociotopie, Pouget Consultants* et «*Bien fait pour ta com*». Cette mission concerne l'**accompagnement des petites copropriétés à la rénovation et à la transition écologique**, en particulier les copropriétés considérées comme fragiles occupées par des ménages confrontés à des situations de précarité énergétique.

Les objectifs sont :

**Établir un état des lieux des connaissances sur les petites copropriétés fragiles :  
Définition ? Caractéristiques ? Fonctionnement ?**



**Établir un état des lieux des initiatives inspirantes, pour élaborer des fiches de retours d'expériences et une analyse transversale des enseignements.  
Les membres du GT ont sélectionné 8 initiatives à étudier parmi 57 propositions, et validé la trame de rendu.**



**Valoriser les méthodes et les outils pertinents et formuler des préconisations pour faciliter la « mise en mouvement » des petites copropriétés fragiles.**

Les résultats de l'étude, **attendus pour mai 2024**, s'adressent aux **administrations publiques, collectivités locales, opérateurs de l'habitat** et **acteurs intervenant auprès des copropriétés** et des ménages en situation de précarité énergétique.

# ÉTUDES SOUTENUES PAR L'ONPE

L'ONPE est régulièrement sollicité pour apporter son soutien à des projets en lien avec la lutte contre la précarité énergétique. **Actuellement, l'Observatoire soutient financièrement deux projets extérieurs aux travaux des groupes de travail thématiques.**



## Rénov'Santé

À l'initiative de la *Chaire Hope*, l'étude « **Évolution de la consommation de soins et de la santé perçue suite à des travaux de réhabilitation de logements** » est portée par l'*Observatoire Régional de la Santé Auvergne-Rhône-Alpes*. L'étude, démarrée en avril 2021 court jusqu'au 30 juin 2025. Un premier rapport d'**avancement devrait être publié début 2024.**

Sur un budget total de 605 k€, l'ONPE apporte son soutien financier à hauteur de 30 K€ et l'ADEME de 20 K€.

## Objectifs

L'étude a pour objectif de mesurer l'évolution de l'état de santé, à travers la consommation de soins et la santé perçue, de personnes en situation de précarité énergétique, avant et après la réalisation de travaux de rénovation de leurs logements.

## Sur le volet de la santé, l'étude a pour missions de :

- 1. Décrire l'évolution de la consommation de soins médicaux, avant et après travaux de rénovation de l'habitat** : consultations en médecine générale, consultations en médecine spécialisée, recours aux urgences, séjours hospitaliers, délivrance de médicaments (toutes classes médicamenteuses et détail pour certaines classes thérapeutiques telles les psychotropes et les médicaments à visée respiratoire ou cardiovasculaire).
- 2. Comparer la consommation de soins de la population d'étude à la consommation de soins moyenne sur le territoire**, avant et après les travaux de rénovation de l'habitat. Afin de rendre ce groupe témoin plus comparable à l'échantillon d'étude, une analyse plus spécifique de la consommation de soins des assurés bénéficiant de la complémentaire santé solidaire est envisagée.
- 3. Mesurer l'évolution de la santé perçue** (questionnaires « échelle de Duke » et entretiens semi-directifs), avant et après travaux de rénovation de l'habitat.



# ÉTUDES SOUTENUES PAR L'ONPE

## Et sur le volet logement :

1. **Établir une typologie des travaux de réhabilitation des logements** (travaux sur le bâti, montant des travaux, aides techniques et financières apportées, retour d'expériences sur la réalisation des travaux...).
2. **Décrire et mesurer l'évolution de la consommation d'énergie** avant et après travaux.
3. **Comparer la consommation d'énergie des logements** de l'étude à la consommation d'énergie moyenne sur le territoire, avant et après les travaux.
4. **Mesurer la performance globale des logements** (sous-échantillon, 30 logements minimum) :
  - Décrire l'évolution de l'indicateur qualitatif de performance sanitaire et énergétique avant et après travaux en termes de qualité de l'air intérieur, confort d'ambiance (dont ressenti des occupants) et consommations énergétiques ;
  - Évaluer les différents biais : économie d'énergie versus dégradation du confort ; économie d'énergie versus dégradation de la qualité sanitaire, etc.



## FiRéno - Précarité énergétique

Ce projet, porté par l'ADEME **concerne le financement de la rénovation des logements occupés par des ménages en situation de précarité énergétique.**

L'objectif de l'étude est de définir des **solutions-types pour financer la rénovation performante des logements**, adaptées aux contraintes et aspirations des ménages en situation de précarité énergétique. Ces solutions permettent l'appropriation des ménages et leur **possible sortie de la précarité.**

La durée totale de la mission est de 15 mois, à partir de décembre 2022.

Le groupement retenu est composé d'*Énergies Demain* et de *Technopolis*. L'ONPE apporte son soutien financier à hauteur de 20 K€ sur un budget total de 113 K€.

## Avancement :

Les consultants chargés de l'étude FIRENO ont mis en exergue les moyens importants dédiés à la rénovation énergétique en France, ainsi que le fort enjeu de mettre en synergie l'ensemble des acteurs sur les territoires et ont montré que ces coopérations ne se mettent pas en place.

Trois pistes sont alors identifiées :



- **Renforcer l'action des sociétés de tiers-financement** vers les publics précaires
- Créer une **banque de la rénovation**. Il s'agirait d'une société de financement spécialisée dans la rénovation, à la disposition des banques et des accompagnateurs pour réaliser les tâches qui sortent du modèle économique des banques aujourd'hui (expertise sur l'ensemble des aides possibles et éligibles pour les inclure dans le plan de financement, contrôle de factures).
- Créer des **Contrats à impact** : la levée de fonds grâce aux contrats à impact pourrait rencontrer l'appétence des investisseurs pour des projets qui contribuent à l'efficacité énergétique, aujourd'hui très peu nombreux. Le principe des contrats à impact repose sur des investissements réalisés par des fonds privés, qui sont ensuite remboursés par l'État en fonction des résultats atteints, avec une prime évaluée en fonction des coûts évités (la plus-value est encaissée sur les coûts évités, création de croissance).



## MISSION 2

# CONTRIBUER À ANIMER LE DÉBAT PUBLIC SUR LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

*Lieu d'échanges entre les parties prenantes, l'ONPE contribue à l'animation du débat national sur la précarité énergétique, et peut à ce titre être force de proposition.*

# LES INTERVENTIONS DE L'ONPE

L'ONPE est régulièrement sollicité pour **apporter son expertise sur la précarité énergétique, et participer à des rencontres nationales.**



Intervention de Lise-Marie Dambrine au Salon des Maires, novembre 2023



11/4	Audition plénière au Sénat pour la Commission d'enquête sur l'efficacité des politiques publiques en matière de rénovation énergétique	Isolde Devalière (ONPE)
10/5	Audition à l'Assemblée nationale, mission d'information sur la rénovation énergétique des bâtiments	Isolde Devalière (ONPE)
20/9	Interview filmée par le bailleur Batigère (diffusion interne)	Isolde Devalière (ONPE)
13/10	Intervention aux rencontres de l'habitat privé de l'Anah	Isolde Devalière (ONPE)
19/10	Tournage pour Solidarité TV pour l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPPS)	Isolde Devalière (ONPE)
10/11	Intervention et remise des trophées Slime à la journée nationale du RAPPEL et des SLIME	Isolde Devalière (ONPE)
21/11	Intervention au Salon des Maires sur le stand de la FNCCR	Lucie Bonnet et Lise-Marie Dambrine (ONPE)
23/11	Participation de l'ONPE à la Journée Contre la Précarité Énergétique	ONPE
30/11	Intervention au colloque « précarité énergétique et transition écologique : des solutions pour l'Île-de-France » organisé par le Préfet de Paris	Isolde Devalière (ONPE)
6/12	Animation de l'atelier "Précarité et bailleurs" aux journées techniques des CEE pour l'ATEE	Isolde Devalière (ONPE)

# LES TRAVAUX LIÉS À L'EXCÈS DE CHALEUR DANS LES LOGEMENTS



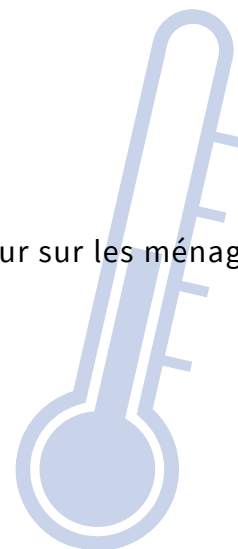
## La note préparatoire

En juillet 2023, l'ONPE a produit une **note thématique** sur les liens entre la chaleur estivale et la précarité énergétique des ménages.

L'objectif a été d'**interroger la place de « l'excès de chaleur »** dans les travaux d'observation de l'ONPE, les problématiques que ces vagues de chaleur soulèvent et leur recoupement avec celles de la précarité énergétique.

La note a abordé les questions suivantes :

- Qu'est-ce que le confort d'été sur le plan réglementaire ?
- Quels sont les liens entre mal logement et inconfort estival ?
- Quels sont les facteurs aggravants en cas de vagues de chaleur ?
- Quelles sont les conséquences d'une exposition à un excès de chaleur sur les ménages dans leurs logements ?
- Quelle est la position de l'ONPE ?
- Quelles pistes d'études à l'ONPE ?
- Quels sont les indicateurs existants ?
- Quels sont les autres indicateurs disponibles ou à créer ?
- Quels enseignements en tirer ?



## Le premier atelier de travail

L'ONPE a organisé un atelier qui a rassemblé 29 personnes.

Le programme mêlait **information et participations** :

- Tour de table et **présentation** par les structures partenaires des travaux en lien avec la précarité énergétique d'été
- **Éclairage socio-politique** de la mission « Paris à 50°C » par Alexandre Florentin (Ville de Paris)
- Présentation des **travaux de recherche** de l'ADEME par Céline Laruelle (ADEME)
- Discussions sur les **suites à donner** pour l'ONPE

A l'unanimité, les partenaires ont adhéré à l'organisation d'un second atelier pour **définir le cahier des charges d'une nouvelle étude** et le périmètre d'un nouveau groupe de travail.

## Le deuxième atelier de travail

Il a permis d'**identifier le besoin de lancer une étude** qui fasse un état de l'art entre "excès de chaleur" et "précarité économique et sociale des ménages". Un projet a été soumis aux partenaires et fera l'objet d'un **appel d'offres en février 2024**.



## L'outil de cartographie de la précarité énergétique

GÉODIP (Géolocaliser et diagnostiquer la précarité énergétique) est l'outil de cartographie de l'ONPE lancé le 25 mai 2021. Il aide à **repérer la précarité énergétique liée au logement et à l'utilisation de la voiture** des ménages les plus vulnérables, à différentes mailles territoriales (France, région, département, EPCI, commune, IRIS).

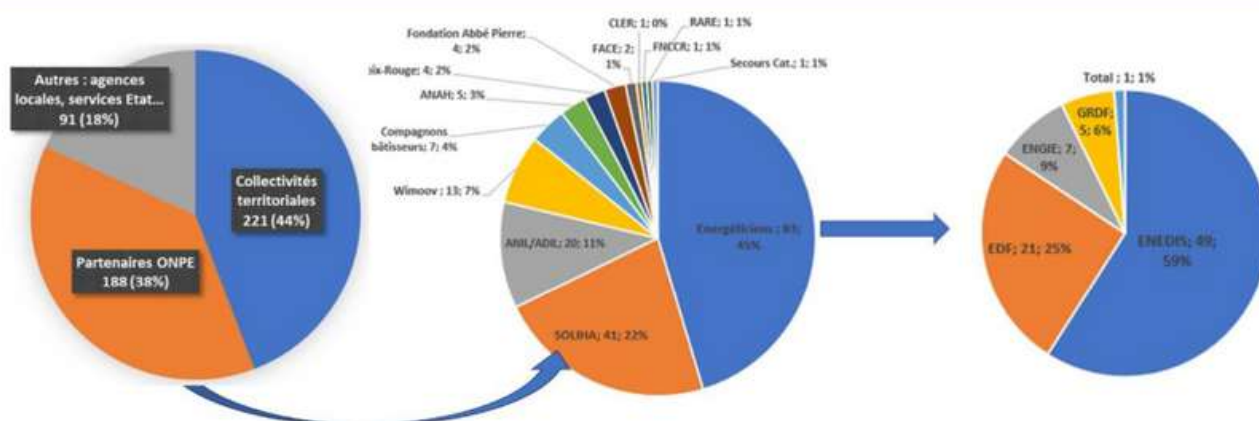
GEODIP est **accessible gratuitement** sur demande d'inscription pour une durée de trois mois renouvelables, sous réserve de l'acceptation de la licence d'utilisation.



## Bilan 2023

En novembre 2023, l'outil **comptait 2 100 utilisateurs de Geodip.**

Répartition des utilisateurs actifs :





La mission d'Artelys, actuel prestataire de l'outil Géodip prend fin en 2024. **L'ONPE a organisé le transfert de gestion et de pilotage de l'outil, le RARE.**

Ce réseau est un acteur au service de l'intérêt général qui dispose d'une forte expertise sur l'observation des données énergie et environnement en lien avec les acteurs territoriaux. Compte tenu de l'intérêt toujours marqué des utilisateurs et du caractère stratégique de GEODIP dans sa contribution à un service public des données liées à la précarité énergétique, il a été décidé que seuls l'ONPE (95 k€) et la Délégation interministérielle à la lutte contre la pauvreté (DIPLP) (75 k€) assureront le financement de cette nouvelle version de l'outil Géodip.

Dans le cadre de conventions passées avec l'Ademe et la DIPLP, le RARE est chargé d'assurer le **développement, l'hébergement et l'animation d'une version actualisée de GEODIP pour mi 2024.**

Le calendrier de travail prévoit une seconde version mise à disposition dès septembre 2024. En parallèle, des discussions sont en cours pour prolonger l'hébergement et le fonctionnement de la **version actuelle de GEODIP** jusqu'en juin 2024 afin d'éviter une période d'interruption de service trop importante entre les deux versions.

Les principes de l'outil resteront identiques : gratuité de l'accès et mise à disposition via une interface cartographique, sélections et exports possibles.



## MISSION 3

# VALORISER ET DIFFUSER LES TRAVAUX AUTOUR DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

*L'ONPE valorise les résultats issus de ses travaux notamment grâce à son site internet, ses publications, son réseau de partenaires et aux manifestations qu'il organise.*



## Le site internet de l'ONPE

La refonte du site internet est engagée et sera livrée en mars 2024. Elle concerne l'architecture du site et son graphisme. Une **nouvelle arborescence** est déjà utilisée sur le site depuis juin 2023.

Une **cinquantaine d'articles** a été mise en ligne dans la rubrique « **News** » du site internet. Il s'agit de l'actualité au fil de l'eau alimentée par le secrétariat de l'ONPE et le réseau RAPPEL, d'informations envoyées par les partenaires (manifestations, publications, lettres mensuelles, communiqués de presse, etc.) et de toutes autres informations relatives au sujet (événements, rapports d'activité, formations, réglementations, etc...).

## La préparation du colloque 2024

Le GT Communication organise le **colloque de l'ONPE** qui aura lieu à l'espace de l'Ouest Lyonnais à Lyon, à savoir des visites de sites par SOLIHA Lyon le 4 décembre et la journée de conférence le 5 décembre 2024.

**Le thème retenu est celui du traitement du phénomène par les territoires** : « Les territoires, densité et populations en précarité énergétique. Comment les crises sanitaire et énergétique ont-elles pénalisé les plus fragiles ? Sur quels territoires ? Quels sont les nouveaux profils concernés ? »

Le programme, en cours de finalisation, intègre une plénière, des tables rondes, des expositions interactives et des ateliers collectifs.

## | Les campagnes e-mailing

**En 2023**, six campagnes emailings ont été réalisées et envoyées à la liste de diffusion de l'ONPE (2 600 abonnés). Le taux d'ouverture oscille autour de 30%, et le taux de réactivité est compris entre 9,1 et 31,6%.

- **Janvier** : Rapport d'activité 2022
- **Mars** : Tableau de bord et fiches aides 2023
- **Juin** : Lancement de la 4e convention de l'ONPE
- **Juin** : Analyse des ENL 2006 et 2013
- **Octobre** : Actualisation des fiches aides
- **Novembre** : Les chiffres clés de la précarité énergétique et le tableau de bord 2023

# COMMUNICATION EXTERNE



## | La valorisation des travaux de l'ONPE

L'ONPE assure la présentation de ses travaux auprès de diverses structures.

Janvier	Publication du rapport d'activité 2022 – ONPE
Avril	Publication d'un article "Comment éviter la précarité énergétique ?" : la revue iimpact éco n°4 - Syndicat National des Ingénieurs de l'Industrie et des Mines (SNIIM) (pp 36-40)
Mai	Intégration des chiffres de clés du tableau de bord dans l'ADEME Mag – ADEME
Novembre	Présence au Salon des Maires sur le stand de la FNCCR aux côtés de la Fondation Abbé Pierre, participation et valorisation des travaux lors de la Journée contre la précarité énergétique (dossier de presse)

# COMMUNICATION INTERNE

## Les publications internes

### | Le kit du nouvel arrivant

C'est un **document synthétique de présentation** du mode de fonctionnement de l'ONPE (4 pages) à destination de partenaires rejoignant le collectif de l'ONPE. Il permet de :

- Présenter l'équipe de l'ONPE et sa gouvernance
- Accéder aux ressources internes via le Onedrive
- Comprendre le mode de fonctionnement de l'Observatoire

Il est régulièrement mis à jour pour intégrer les actualités.

### | La Newsletter trimestrielle interne

En 2023, **trois newsletters ont été envoyées** (avril, juillet et octobre). Elles visent à informer les partenaires de l'ONPE des avancées de chaque groupe de travail (GT), de l'actualité de l'ONPE, des événements à venir, ainsi que des départs et arrivées au sein des structures partenaires.

La dernière newsletter a été envoyée à près de 100 personnes, et présente un taux d'ouverture de 35 %[1]. Depuis juillet 2023, la newsletter est envoyée selon une nouvelle méthode permettant plus de **sobriété numérique** et répondant à une mutualisation des outils au sein de l'ADEME.

[1] Un taux supérieur à 20 % est considéré comme un bon résultat

## | Le rendez-vous des partenaires

Inauguré en 2022, ce rendez-vous offre l'opportunité à un **partenaire de l'ONPE** ou un invité extérieur de présenter son engagement dans la lutte contre la précarité énergétique et favorise l'interconnaissance, le partage de données, de contacts et d'expériences. Il est organisé en visioconférence et **dure deux heures et est suivi d'un temps d'échanges.**

La liste des intervenants est la suivante :

<b>7 février : ANIL</b> <b>17 participants</b>	Roselyne Conan, directrice générale ANIL Bénédicte Garçon, coordinatrice du SLIME Morbihan Carla Ferreira, directrice adjointe de l'ADIL Dordogne
<b>11 avril : Croix Rouge Insertion</b> <b>16 participants</b>	Charles Penaud, responsable filière service, Croix-Rouge Insertion Caroline Ferrero, directrice de LogisCité Mamadou Ba, médiateur en économie d'énergie Sébastien Inhoff, médiateur en économie d'énergie
<b>1 juin : USH</b> <b>11 participants</b>	Rémy Vasseur, responsable du département énergie et bas-carbone Maryse Sylvestre, responsable du Département politiques sociales Chahida Boulaar, directrice des Politiques d'Accompagnements AMLI – directrice du développement social BATIGERE Loïc Nicklaus, chargé de projets Activités Locatives et Relations Clients
<b>19 septembre : Secours Catholique</b> <b>17 participants</b>	François Boulot, Chargé de mission Précarité Énergétique au siège du Secours Catholique Gérard Deygas, Président de la délégation de Haute Loire David Juillet, Animateur de réseaux de solidarité Territoire Val de Loire
<b>3 octobre : UNCCAS</b> <b>16 participants</b>	Sabrina Bastard, Conseillère technique en charge de la lutte contre les exclusions Jean Baptiste Meaux, Chargé de missions « lutte contre les exclusions » à l'UDCCAS 59 Véronique Renaud, Directrice des solidarités au CCAS de Jeumont Aurélie Busin, Agent de développement social au CCAS de Jeumont
<b>22 novembre : Wimoov</b> <b>6 participants</b>	Sébastien Bailleul, Directeur des Relations Institutionnelles et Européennes, Thibault Guérin, Chargé d'études à la Direction des Activités, Ressources et Formation
<b>5 décembre : Fondation Macif</b> <b>5 participants</b>	Marcela Scaron, Secrétaire Générale de la Fondation Macif Ann Heyenbrock, bénévole à SI TOIT LIEN Charlotte Tollis, chargée des programmes nationaux

# TÉMOIGNAGES DES PARTENAIRES DE L'ONPE

« **Observer, alerter, rassembler. C'est un honneur pour l'ADEME de présider l'ONPE. Vous pouvez compter sur mon engagement.** » Sylvain Waserman, Président de l'ADEME et de l'ONPE” - *extrait du tableau de bord 2023*

« A l'heure de quitter mes fonctions au ministère de la transition énergétique, j'é mets des vœux de bonne continuation à l'ONPE. Que ses travaux se poursuivent dans le cadre d'échanges nourris et constructifs avec de multiples partenaires impliqués, pour continuer à mieux connaître la précarité énergétique et aider à la mise en place de mesures efficaces et efficientes pour la faire régresser ! Ce sont des objectifs poursuivis collectivement, qui ont connu des avancées et restent d'actualité. Bonne route ! » Carole Autret, Adjointe à la cheffe de bureau, Direction de l'Energie et du Climat, Ministère de la Transition Energétique

« Ce fut un plaisir d'échanger avec vous tous, au sein de cet organisme indispensable qu'est l'ONPE ; je remercie tout particulièrement Isolde pour son inlassable travail d'animation ! » Pierre-Laurent Holleville, Chargé de mission rattaché à la direction générale, Médiateur national de l'Energie

« Je souhaite remercier les membres de l'ONPE pour leurs interventions et connaissances qui nous ont permis de nous mettre à niveau sur la précarité énergétique du côté des ministères des solidarités. Les mesures correspondantes du Pacte des Solidarités doivent beaucoup à ces échanges et la délégation interministérielle continuera à investir ce sujet majeur dans le contexte de transition écologique que nous connaissons ». Hadrien Mignon, Conseiller transition écologique solidaire et évaluation, Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté



Observatoire National de la Précarité Énergétique

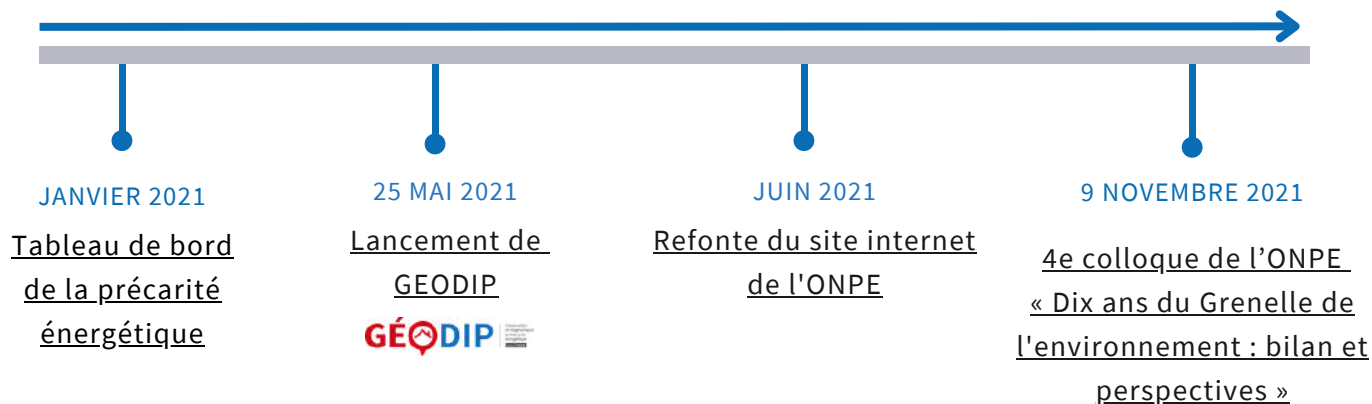
[www.onpe.org](http://www.onpe.org)



## ANNEXES

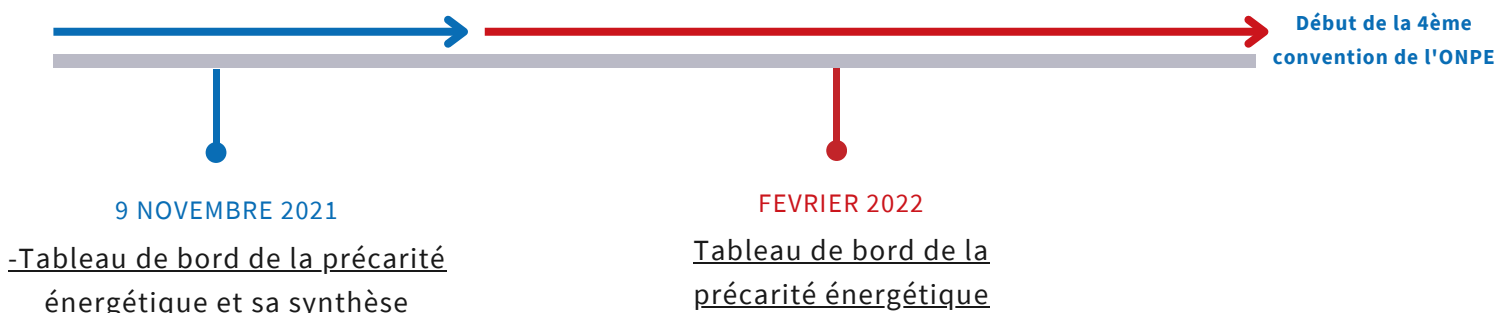
# PANORAMA DES TRAVAUX DE L'ONPE DEPUIS JANVIER 2021

2021



2021

2022



- Étude « 2010-2020 : 10 ans après le Grenelle de l'Environnement, analyse rétrospective et prospective de l'efficacité et de l'efficience des instruments de lutte contre la précarité énergétique en France »

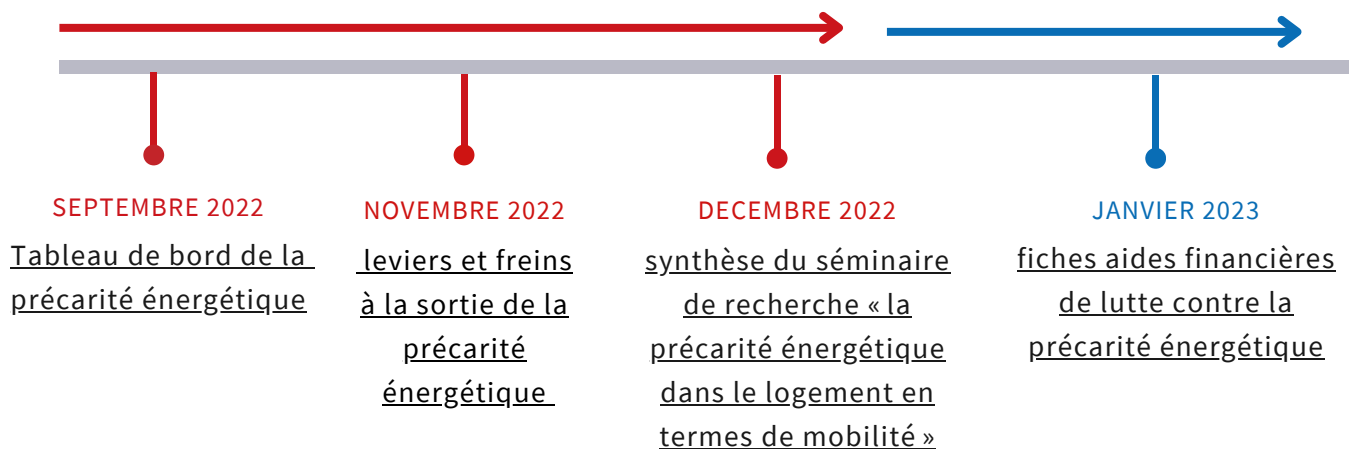
- Bonnes pratiques et mesures contre la précarité énergétique en Europe

- Déclaration collective des partenaires de l'ONPE

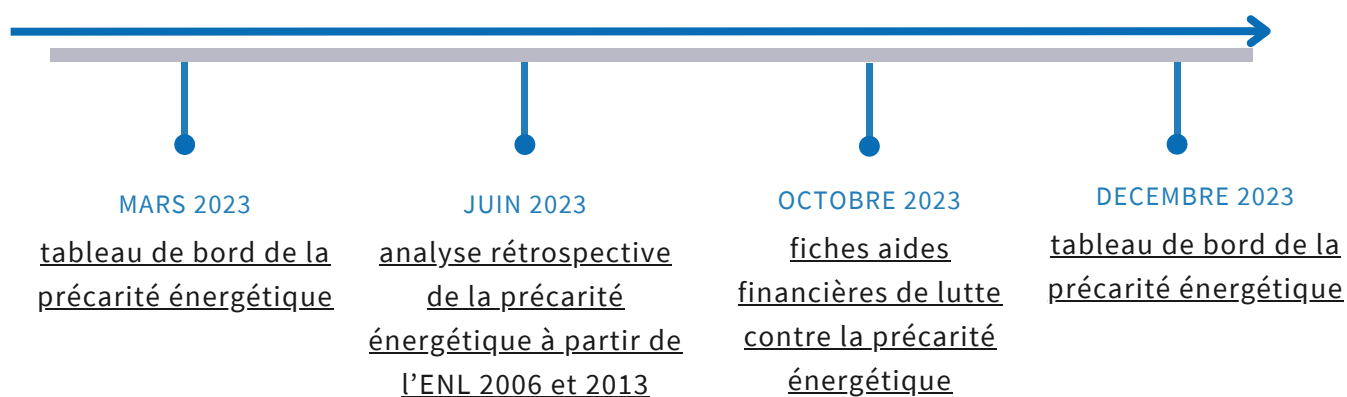
# RETROUVEZ LES TRAVAUX DE LA 4ÈME CONVENTION 2022-2025

2022

2023



2023



# LES PARTENAIRES DE L'ONPE





# PARTICIPATION DES PARTENAIRES AUX DIFFÉRENTES INSTANCES

